Image not found or type unknown

Accident au sein d'un milieu hospitalier

Par **cigale**, le **09/01/2013** à **13:15**

Bonjour
Ma mère âgée est actuellement hospitalisée dans un établissement de convalescence.
Il y a deux jours, elle fait une chute en voulant descendre de son lit qui était beaucoup trop haut pour elle.
Elle s'est blessée contre une table, a été transportée à l'hopital où on lui a suturé la lèvre et posé une atelle au bras.
Pour le moment nous n'avons rien entrepris, mais nous voudrions savoir exactement qui est responsable et que faut-il faire?
Nous sommes perdus car son séjour va être prolongé pas mal de temps à cause de cet accident.
Merci pour vos réponses.

Par **trennec**, le **01/03/2014** à **17:17**

Si le lit était mal positionné, cela est de nature à mettre en évidence une faute dans l'organisation du service. Les séquelles de l'accident peuvent faire l'objet d'une action en responsabilité devant le tribunal administratif qui devra être précédée d'une demande préalable indemnitaire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés